



Komitee für den Europäischen Bundesstaat
Committee for a European Federal State
Comité pour l'Etat Fédéral Européen
Comitato per lo Stato federale Europeo
Comité voor de Europese Federale Staat
www.euraction.org - euralert@euraction.org

Bundeskanzlerin
Angela MERKEL
Bundeskanzleramt
Willy Brandt Str. 1
D-10557 BERLIN

M. le Président
Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Elysée
F- PARIS

10 juillet 2007

Au nom des fédéralistes européens qui ont donné naissance au Comité pour l'Etat fédéral européen, nous souhaitons vous faire part de notre point de vue et vous exprimer notre solidarité pour l'effort, la volonté et l'habileté que vous avez su déployer lors du récent Conseil européen de Bruxelles afin de sortir de l'impasse l'Union européenne.

Dans le même temps nous constatons que le déroulement de ce Conseil, tout en ayant abouti de la part des 27 gouvernements à l'acceptation d'un nouveau projet de traité, démontre pleinement l'ampleur des difficultés à surmonter pour déboucher sur tout progrès, même modeste, vers une intégration plus étroite dans cette Europe élargie. Des voix, toujours plus nombreuses, soutiennent que seul le principe d'une « Europe à deux vitesses », d'une « Europe des cercles concentriques » permettra de nourrir l'espoir d'obtenir de meilleurs résultats. Le long et difficile chemin de la construction européenne, de la CECA à la monnaie unique, est l'illustration de cette nécessité.

S'il s'avère si difficile d'avancer à 27 Etats sur le terrain des institutions nécessaires à un meilleur fonctionnement des mécanismes communautaires (but du Traité modificatif), il sera tout à fait impossible d'atteindre à 27 l'objectif, bien plus ambitieux, de doter l'Europe d'une politique étrangère et de défense autonome lui donnant par là même la capacité de « parler d'une seule voix » et d'agir en conséquence.

Atteindre cet objectif, avant qu'il ne soit trop tard, ne peut se limiter aux « coopérations renforcées » prévues par le Traité sur une base rigoureusement intergouvernementale. Après la monnaie unique et après l'élargissement, la politique des « petits pas » n'est plus de mise. Pour la politique économique, pour la politique étrangère et de défense, se pose le problème de la souveraineté. Seul ce transfert de souveraineté des Etats à l'Europe, avec la création d'un Etat européen (la « Fédération européenne » voulue par Monnet, Schuman, Adenauer) permettra aux Européens de s'emparer à nouveau de leur destin et de réaliser ainsi le dessein des Pères fondateurs. Une Union européenne de 27 membres et les procédures en vigueur interdisent toute évolution dans ce sens. Seul un pacte fédéral constituant - ouvert à tous mais non négociable - pourra donner naissance au premier noyau fédéral constitué d'un certain nombre d'Etats à l'intérieur de l'Union. La responsabilité historique et politique de cette démarche revient d'abord aux pays ayant

Bureau de coordination du Comité pour l'Etat Fédéral Européen:

Yves LAGIER (Besançon) - Max MALCOVATI (Milano)

David SCHNEIDER-ADDAE-MENSAH, (Strasbourg-Kehl) - Paolo VACCA (Amsterdam)

donné naissance à la première Communauté et en particulier la France et l'Allemagne desquelles dépend l'avenir de l'Europe.

Les fédéralistes européens s'adressent donc une fois encore aux dirigeants de ces deux pays dont la réconciliation il y a 57 ans rendit possible la pacification de notre continent. L'alternative, à savoir la division politique, n'engendrera pour les Européens que décadence et asservissement progressif aux grandes puissances mondiales.

Avec l'expression de notre haute considération

Max MALCOVATI

Yves LAGIER

David SCHNEIDER-ADDAE-MENSAH

Paolo VACCA

Bureau de coordination du Comité pour l'Etat Fédéral Européen:

Yves LAGIER (Besançon) - Max MALCOVATI (Milano)

David SCHNEIDER-ADDAE-MENSAH, (Strasbourg-Kehl) - Paolo VACCA (Amsterdam)